

LE MOUTON LIBÉRÉ



Numéro 0006

Édition du 8 mars 2019



Sommaire

A la Une : L'ONU demande à la France des comptes....	P.2
Des voix multiples	P.3-4
Le Billet de la Gazette	P.4
Dossier : Education nationale	P.5-7
Le Zoom	P.8
Portrait	P.9
Clefs de Réflexion	P.10
Quartier libre	P.11
Pause café	P.12



WALL TWEET

À lire le titre, on croirait que c'est le Conseil de sécurité de l'ONU qui réclame une enquête sur la police et les #giletsjaune Renseignements pris, c'est une sous secrétaire désœuvrée qui s'est exprimée un jour ou elle s'ennuyait. Étonnant, non?

@jmaphatie - 6 mars 2019 - 13h55

Une ancienne présidente du Chili haut-commissaire aux droits de l'homme (Michelle Bachelet) appréciera d'être traitée de "sous-secrétaire désœuvrée".

@oliviertesquet - 6 mars 2019 - 13h57

L'ONU demande à la France des comptes sur « l'usage excessif de la force » !

L'Organisation des Nations unies (ONU) est une organisation internationale regroupant 193 États. Les objectifs premiers de l'organisation sont le maintien de la paix et la sécurité internationale. Pour les accomplir, elle promeut la protection des droits de l'homme, la fourniture de l'aide humanitaire, le développement durable et la garantie du droit international.

Michelle Bachelet, Haut-Commissaire aux droits de l'Homme de l'ONU, a demandé mercredi "urgemment" à la France une "enquête approfondie sur tous les cas rapportés d'usage excessif de la force" pendant les manifestations des Gilets jaunes.

Le discours tenu par Michelle Bachelet

Dans un discours prononcé devant le Conseil des droits de l'Homme à Genève, La Haut-Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU, Michelle Bachelet a déclaré que les Gilets jaunes manifestent contre « ce qu'ils considèrent comme (leur) exclusion des droits économiques et de (leur) participation aux affaires publiques ». « Nous encourageons le gouvernement (français) à poursuivre le dialogue et demandons urgentement une enquête approfondie sur tous les cas rapportés d'usage excessif de la force », a-t-elle ajouté.

La diplomate chilienne a rappelé que « les inégalités touchent tous les pays » et que « même dans des États prospères, des gens se sentent exclus des bénéfices du développement et privés de droits économiques et sociaux ».

Un excès de violence enfin dénoncé

En effet depuis des mois, les citoyens participants à des manifestations réclament des enquêtes sur les violences subies lors de ces dernières.

On dénombre au niveau national

entre 80 et 90 blessés graves et entre 10 et 15 personnes éborgnées suite à des tirs de Flash-Ball (LBD 40).

L'utilisation de cette arme a été plusieurs fois contestée que ce soit par les citoyens, les syndicats des forces de l'ordre ou même les députés de l'opposition, sans pour autant remettre en question leur utilisation.

Il y a eu un rapport tirant la sonnette d'alarme sur l'utilisation disproportionnée du LBD par le parlement européen, qui n'a rien changé non plus.

Est-ce que l'intervention de l'ONU remettra enfin en question la dangerosité de cette arme et son emploi excessif ?



Réaction de Benjamin Griveaux

« Évidemment nous suivrons les recommandations (de l'ONU) avec la diligence nécessaire », a réagi mercredi le porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux, lors du compte rendu du conseil des ministres à l'Élysée. « On a toujours été extrêmement clairs (...), à chaque fois que cela est nécessaire, des enquêtes ont été lancées notamment par l'Inspection générale de la police nationale », a-t-il poursuivi, faisant état de « 162 en-

quêtes ouvertes à la date du 1er mars ». « Il faut, je le dis néanmoins, s'étonner tout de même de se retrouver cité dans une liste entre le Venezuela et Haïti où il y a eu des morts, je le rappelle, des morts nombreux, suite à des manifestations », a-t-il ajouté.

Réaction du Premier Ministre

"On n'a pas attendu" l'ONU "pour faire la lumière" sur les faits de violence qui ont émaillé les défilés des Gilets jaunes, a réagi mercredi 6 mars dans la soirée sur BFMTV le Premier ministre français, après la demande des Nations Unies à la France d'une "enquête approfondie".

"En France, on a un État de droit", a ajouté Édouard Philippe, estimant qu'"il faudra expliquer à Madame le Haut-Commissaire l'ensemble des faits d'extrême violence" notamment contre "les forces de l'ordre" ou les "biens publics".

En conclusion

A lire les réactions du gouvernement, tant que ça ne tue pas ce n'est pas grave ! Puis après tout c'est justifié, ces extrémistes violents cassent des vitres, il faut bien que l'Etat se défende..

Plus sérieusement, au vu des réactions, la demande d'enquête risque bien de mener nul part. Comment un gouvernement de "droits" peut-il garder de telles oeillères quand de tout les côtés on tente de leur montrer la réalité ?

Des voix multiples

Une professeure de philosophie

"Il ne faut pas prendre les gens pour des cons, il y a assez de cons qu'on prend pour des gens." Guy Bedos

Les jeux de mots

Quelle ironie ! Voilà ce qu'a osé déclaré l'ancien conseiller en communication de François HOLLANDE, Gaspard GANTZER sur C News, le 18/02/2019, à propos des gilets jaunes :

« Ils ont le droit de manifester même s'ils sont cons malheureusement ; c'est ça qui est dramatique... »

Il n'y aurait pas grand monde... si on faisait des tests de QI à l'entrée des manifestations... »

Il affirme pourtant qu'il a « toujours fait attention à ce qu'il disait... » !!! C'est dire combien ces insultes sont viscérales. On ne manque pas du reste de tenter de faire endosser aux gilets

jaunes toutes sortes de dérives : vandalisme, racisme ou terrorisme. N'oublions pas non plus, aux allures de propagande, les visites dans les écoles de M CASTANER, Ministre de l'intérieur, qui présente le mouvement des gilets jaunes comme « une sorte de monstre sorti de sa boite... » qui attise la haine et qui justifierait notamment l'usage des flash Balls.

Sans doute les enfants ont-ils raison quand ils affirment joliment : « C'est celui qui dit qui est ! ».

Certes les citoyens n'ont pas la maîtrise de la langue de bois des Énarques, des discours creux et savants des technocrates, l'art des promesses vaines,

des programmes vides et mensongers, des métaphores abusives, des subterfuges, en bref de la manipulation, de l'enfumage et autres vertus rhétoriques des politiciens, largement rompus à ces exercices, ni ce profond mépris vis à vis du peuple que génère ce postulat indu de constituer l'élite de la France bien que coupée de sa réalité ! De toute évidence, les politiciens sont des êtres supérieurs (!) Des individus supérieurement formés à la malhonnêteté !

Le chœur des privilégiés

Ce qui frappe le plus au vu de certaines de leurs allégations alors qu'ils se croient au-dessus de la mêlée, c'est la vacuité, le non-sens, la bêtise profonde parfois, la grossièreté et l'irrespect !

Il est tellement plus facile de dénigrer, voire de diaboliser un mouvement spontanéiste qui réclame du temps pour se structurer plutôt que de s'intéresser au sort des Français. Bien plus simple pour les gouvernants, tous au diapason, de rejeter le mouvement des gilets jaunes plutôt que de considérer les revendications dont il est porteur et de l'écouter.

Pourtant, non seulement ce mouvement utilise une forme d'expression tout à fait recevable mais, de plus, il est approuvé par une très large majorité des Français. En somme, la seule chose sensée qui reste à faire serait de reprendre rendez-vous avec les électeurs !

La persévérance à croire en un monde plus juste et en des actions menées pour y parvenir font-ils de ceux qui défendent leurs idées des « cons » ? Cela commence à faire beaucoup de « cons » dans notre pays ! Quel que soit le parcours de chacun, rien ne le soustrait à son intelligence

ni, bien inscrit dans la vie de son pays, à son éveil citoyen.

En réalité, il y a belle lurette que ceux qui nous gouvernent sont convaincus d'appartenir à une caste à part, un vase clos de privilégiés. Sans voir qu'ils manquent de moralité, d'éducation et cruellement d'intelligence du cœur et d'humanité au vu de leur attitude. Citons par exemple M FILION, lors de la campagne électorale, qui s'indignait que les Français s'indignent qu'il ait volé dans les caisses de l'Etat (!)

Le refrain de l'espérance

Tout au plus, les gilets jaunes, ces vaillants combattifs pour le Bien public, pourraient passer pour des très optimistes tellement le pouvoir en place se durcit et ignore la population.

Au fond, à n'écouter que soi, on est tous le con de quelqu'un ou il n'y a que des cons à part soi-même.

Mais le problème est ailleurs ; les gilets jaunes forment un contre-pouvoir ! Absolument insupportable pour les gouvernants dans leur marathon

de cinq ans en vue de servir leurs seuls intérêts en toute impunité. Ainsi ils procèdent à une véritable déclaration de guerre à peine déguisée ; d'ailleurs contre tous ceux qui osent les critiquer ou s'opposer à eux.

Qui sont ces « cons » qui ont l'audace et l'insolence de se mettre en travers de leur route ?

Et le gouvernement, autre belle ironie, via la loi Blanquer (article 1), d'imposer l'exemplarité du compor-

tement aux enseignants, ces fonctionnaires de trop, comme si d'ailleurs ils se conduisaient mal...

Curieux que cette exigence ne s'applique pas aux hommes politiques ?! Se placent-ils au-dessus des lois ?

Ne sont-ils pas eux-mêmes des fonctionnaires ? Bien évidemment ! Mais des hauts fonctionnaires ; ne mélangeons pas les torchons et les serviettes !

La voix oubliée

À croire que les hauts fonctionnaires, les élus ou les politiciens de tous bords, soient dispensés de montrer l'exemple et de bien se conduire, ne soient plus tenus de prendre de la hauteur, persuadés de l'avoir déjà. Jusqu'à pratiquer l'injure publique en plus de tous leurs délits et multiples escroqueries ! Jusqu'à prendre le peuple français pour cible ! Jusqu'aux crimes sans sourciller, refusant de répondre de ces actes qu'ils ont eux-mêmes orchestrés via les forces de l'ordre, par des choix de mesures excessivement répressives et agressives envers les

nombreux manifestants, infiltrés, encerclés, traqués. Le constat est terrifiant et affligeant : de part et d'autre des blessés graves, voire des éborgnés, des mutilés du côté des manifestants ! Dans quel monde la France a-t-elle basculé ?

Par le choix d'un capitalisme ultra libéral à outrance, le gouvernement fait de l'économie de profit le seul maître mot, de l'argent une valeur absolue seulement pour lui-même avec une politique encore des plus austères dont souffre la population. Il pare ses discours d'une dérisoire parodie répu-

blicaine ornée de symboles qu'il brandit comme un bouclier magique qui les prévaut par avance contre toutes attaques même les plus légitimes.

Ces politiciens entendent-ils encore la devise de notre pays : « Liberté / Égalité / Fraternité ? ».

Les paroles sont aussi des actes et par certaines d'entre elles commence la violence.

Auraient-ils oublié qu'il n'y a pas de politique sans éthique ?!

Sans nul doute ils ont oublié d'écouter la voix de la Raison, celle de la sagesse.

Le Billet de la Gazette

Le même prix pour tous ! Député ou non !

Le député "insoumis" de la Gironde Loïc Prud'homme a affirmé, samedi 2 mars, vidéo à l'appui, avoir été victime d'un "matraquage sans sommation" alors qu'il quittait "tranquille" la manifestation des "gilets jaunes" organisée à Bordeaux. Le préfet de Nouvelle-Aquitaine, préfet de Gironde, Didier Lallement, a indiqué dans un tweet que : "Dans une manifestation non déclarée, sur un axe interdit par arrêté préfectoral et après sommations, les forces de l'ordre ont dispersé des gilets jaunes cours Pasteur. Elles ont correctement fait leur travail. Je les soutiens totalement". En résumé quand on se fait tabasser par les forces de l'ordre tout dépend de la déclaration ou non de la manifestation... En tout cas pour le coup, il n'y a plus de sentiments d'injustice qu'on soit député ou non c'est la même matraque ! L'important c'est de ne pas oublier que nous sommes dans un pays de droits comme aime le rappeler M. Edouard Philippe !

Un exemple concret de la gestion de la colère des enseignants ou comment un recteur tente d'éteindre un incendie !

Le Recteur de l'académie d'Aix-Marseille, M. Beignier, à son initiative, accompagné de son équipe, a été reçu mardi 26 février 2019 au Lycée Paul Langevin de Martigues par la direction de l'établissement pour une réunion avec l'ensemble du personnel enseignant.

Pour rappel, dans cet établissement, un grand nombre d'enseignants a démissionné du rôle de professeur principal et la majorité des enseignants a décidé de pratiquer la rétention des notes.

Le personnel, tout à fait informé de la réforme du lycée et de la loi Blanquer, n'a pas hésité à interpeller le Recteur sur des points essentiels qui suscitent une grande inquiétude.

Partant d'une réalité tangible, à savoir la DGH du lycée ou dotation globale des heures pour la rentrée prochaine, les professeurs n'ont pas manqué de signifier au Recteur les contradictions inhérentes à cette réforme qui se veut alléchante par un très large éventail, en apparence seulement, d'options et de spécialités et à la loi Blanquer sur l'école en général qui, de fait, par des restrictions budgétaires et des problèmes de mise en pratique, va conduire à un démantèlement du système éducatif, de la maternelle au lycée.



Des problèmes d'organisation dus à la réforme du lycée - Des heures en moins

Pour les lycées cela se résume en définitive à des possibilités très res-

treintes de menus à proposer aux lycéens dans leur choix de spécialités et à une usine à gaz en matière d'élaboration des emplois du temps des élèves comme ceux des professeurs.

Les enseignants ont fait remarquer par exemple, que pour la rentrée 2019, avec les heures attribuées au lycée Langevin, il en manquait tellement au vu des effectifs d'élèves prévus que cela engendrerait une section et ½ sans professeurs ou alors des heures d'enseignement à supprimer pour certaines disciplines comme en langues II par exemple, souvent les premières victimes, un quota d'heures que le lycée prévoit de diminuer en violant les prescriptions du bulletin officiel.

Tout comme le volant d'heures des AP, aide personnalisée, ne correspond pas au nombre de groupes-classes et ne bénéficie à ce jour d'aucun financement. Vont-elles disparaître ou va-t-on tenter de demander aux professeurs de les assurer bénévolement ? !

Une restriction de choix pour les élèves

Les anciennes sections disparaissent au profit d'un cursus avec un tronc commun, des options et des spécialités. En réalité les menus au départ multiples sont considérablement réduits faute de pouvoir ouvrir toutes les options et spécialités. Par exemple ce qui correspondait antérieurement à la section SES (sciences économiques et sociales) risque de disparaître à Langevin et on ne sait où iront les élèves, car, pour l'instant, ces derniers

ne peuvent prendre à la fois la spécialité sciences économiques et sociales et celle de mathématiques. Ceux qui voudront aller par la suite à la Fac de sciences éco ou à science Po, ne le pourront pas puisque ParcoursSup s'aligne désormais sur les attendus des Ecoles du Supérieur ou des Universités.

D'ailleurs, à la question concernant la disparition des mathématiques du tronc commun alors que le Ministre M. Blanquer ne cesse de parler de la place capitale de l'apprentissage des fondamentaux dont font partie les mathématiques, il n'y a eu aucune réponse satisfaisante sinon qu'il était bon qu'elles deviennent une spécialité ; on tourne en rond.

Un problème de fond - Des points essentiels restés en suspend

Tout comme aux autres questions pourtant très précises, notamment celle concernant la violation de la liberté d'expression, le Recteur n'a su répondre. Il minimise la gravité de l'article 1 de la loi Blanquer affirmant que son application serait exceptionnelle (?)

Tout comme à la question relative au seuil limite du nombre d'élèves afin d'ouvrir (ou fermer) et combler (ou bourrer) une spécialité, il n'a pu trancher. Le Recteur a seulement dit qu'il n'était pas « une calculette » mais « qu'il n'y aurait aucune mesquinerie ». Sur ce point, nous pouvons lui faire confiance ; des groupes-classes prévus à 36 élèves, c'est vraiment très

d'une des trois spécialités entre la Première et la Terminale qui réduit encore les possibilités de choix d'orientation des élèves après le Bac.

Ce qui va également occasionner la fermeture à terme d'une des trois spécialités « humanité ; lettres et philosophie » ou « arts plastiques » car ces deux sont en concurrence avec la spécialité « langues » ou réduire encore la place des « mathématiques » en concurrence avec « sciences » et « le numérique » alors que la France manque de mathématiciens et de lettrées.

Par ailleurs, on ne sait toujours pas qui fera quoi dans cette nouvelle spécialité « le numérique ».

Ce qui va également occasionner la fermeture à terme d'une des trois spécialités « humanité ; lettres et philosophie » ou « arts plastiques » car ces deux sont en concurrence avec la spécialité « langues » ou réduire encore la place des « mathématiques » en concurrence avec « sciences » et « le numérique » alors que la France manque de mathématiciens et de lettrées.

Par ailleurs, on ne sait toujours pas qui fera quoi dans cette nouvelle spécialité « le numérique ».



Le face à face avec les parents d'élèves, syndicats et gilets jaunes

Le Recteur s'est ensuite éclipsé un moment pour aller à la rencontre de ceux qui l'attendaient au dehors, sur le parking du lycée.

Dès 7H45, se sont réunis les gilets jaunes de Martigues, des élèves, des parents dont les parents délégués, des représentants syndicaux du lycée Lurçat de Martigues et autres délégués de syndicats, tous contre les réformes et la loi Blanquer.

Onalue chaleureusement leur mobilisation et leur soutien. À leurs questions et remarques pertinentes, le Recteur, là non plus, n'a su donner des réponses claires : ni sur la suppression des postes, ni sur les conditions de travail qui vont se dégrader notamment pour l'accueil des handicapés en primaire et collèges ni sur la rémunération bloquée des enseignants depuis des années ni sur le nombre

insuffisant d'heures accordées à chaque établissement alors que les effectifs vont augmenter jusqu'en 2021 (40 000 élèves supplémentaires), ni sur l'évasion fiscale qui aurait pu éviter le sacrifice de l'école publique.

La face cachée de cette réforme

Budget de l'Education nationale rogné obligé, le gouvernement vise surtout à supprimer encore 26 500 postes d'enseignants. C'est le vrai fin mot de l'histoire ! Par des tentatives multiples de la part de M le Recteur et de son équipe de noyer le poisson, les professeurs ne sont pas dupes.

Le Recteur a promis d'étudier la question concernant la DGH du lycée Langevin. S'il est venu pour essayer d'éteindre « l'incendie » qui a pris dans cet établissement, comme il l'a confié au Proviseur, ce ne sont certainement pas quelques heures de plus qui vont réussir à souffler la flamme qui anime ces professeurs en lutte, soucieux de l'avenir de l'école et des élèves !!!

Depuis, les enseignants connaissent le nombre d'heures rajoutées par le Recteur à la DGH de 2138 heures au départ, à savoir dix heures de plus alors qu'il en manque encore plus d'une centaine !!!

LE CHOIX DES MOTS : Tout sauf une école de « la confiance » !

La « confiance », terme dont se garniront M Blanquer, Ministre de l'Education Nationale.

La confiance signifie que l'on s'en remet à quelqu'un en s'abandonnant à sa bienveillance et à sa bonne foi ; elle est étroitement liée à l'idée de fidélité et celle de croyance.

Elle met également en avant la vulnérabilité de celui qui fait confiance.

En terme de pouvoir politique, elle induit une subordination totale des individus à une instance supérieure qui détient l'autorité. Précisément la Révolution française a rompu avec la

Monarchie absolue de droit divin qui faisait des individus les sujets du Roi en qui ils remettaient leur confiance.

Les enseignants ont d'entrée repéré ce qui se cache sous ce mot « la confiance » ; en politique, elle mène à l'autoritarisme, à la soumission, à l'obéissance aveugle.

Par conséquent et tout naturellement les enseignants ne veulent pas d'une école de la confiance !

D'ailleurs, face à leur désaccord concernant la réforme du système éducatif, on n'a rien trouvé de plus pédagogique et convaincant que de ré-

péter sans cesse aux personnels enseignants à qui tous les Inspecteurs vont rendre visite ces derniers temps qu'ils sont des serviteurs de l'Etat, sous-entendu qu'ils doivent lui obéir sans contester ; du coup ils doivent aussi renoncer à leur esprit critique.

D'où l'article 1 de la loi Blanquer qui supprime leur liberté d'expression afin de ne pas critiquer cette loi ni mettre en avant ce qu'elle engendre car ils sont bien placés pour en prendre la mesure !

LE CHOIX DES MOTS : Un contre-sens énorme !

Encore une dérive du langage car honorer un service public ne fait pas des enseignants des serviteurs encore moins des personnes serviles. Un service, étymologiquement parlant, renvoie à un ensemble d'obligations ; il a donc une dimension éthique ou morale. Serviteur ou servile renvoient, par une racine commune, à l'esclavage, à la servitude : pas du tout la même chose ! On dirait bien que les professeurs connaissent mieux la langue française que les ministres à

moins que ceux-ci aient encore choisi d'user de raccourcis fallacieux et de la langue de bois, comme d'habitude, afin d'endormir la population, parents et élèves. Car « l'école de la confiance » ne veut proprement rien dire ! Qui doit s'en remettre à qui dans un rapport aveugle de subordination ?

La République, en effet, rompt avec cette idée de confiance et insiste sur le fondement au contraire d'une société civile par une constitution écrite qui engage toutes les parties par un

contrat. En France, elle a pour préambule la déclaration des droits de l'homme qui fait de ce dernier un citoyen avec des devoirs et une personne humaine avec des droits inaliénables.

Un des droits fondamentaux est celui de l'accès à l'instruction !



LE CHOIX DES MOTS : Un subterfuge pour li- quider l'école publique !

Ce droit est mis à mal par M Blanquer. C'est pourquoi l'économiste et responsable syndical Fabrice AUBERT insiste sur l'importance capitale du sens de ce mot, la confiance. Il revient sur les réformes Blanquer à propos de la venue du Recteur à Martigues (13). La République est la construction d'un rapport social, notamment en vue de l'éducation du peuple. Il faut par conséquent qu'elle s'en donne les moyens.

Il y a vingt ans, elle s'est donnée pour objectif le baccalauréat pour 80% d'une classe d'âge. Elle a réussi.

Depuis quelques temps et ce gouvernement enfonce le clou, on ne cesse au contraire de rogner le budget de l'Education Nationale : on diminue encore les postes, on bourre les classes, on ferme des écoles, on supprime des enseignements, on réduit la formation en lycées technique, etc. On génère ainsi un abaissement qualitatif et quantitatif de l'école que l'on aligne sur l'économique. Comme le rappelle M Aubert, dans la mesure où il n'est nulle politique de réindustrialisation ni réelle politique d'emploi dans notre pays, on n'a moins besoin de per-

sonnes qualifiées. D'ailleurs, on vend à des pays étrangers des grands groupes comme Axium par exemple.

Mais, dit-il, une adaptation de l'école aux seuls objectifs de rentabilité du capital fait perdre à l'école son objectif essentiel premier.

La véritable mission de l'école s'attache à d'éduquer les élèves et les émanciper afin de devenir des futurs citoyens et personnes humaines et non de simples exécutants subordonnés à un emploi précis et éventuel !

LE ZOOM



Procédure pénale contre Info Com-CGT

Le ministre Castaner déclenche une procédure pénale contre le syndicat Info'Com-CGT. En cause, cette affiche qui relève pourtant de la seule liberté d'expression. Le secrétaire général Info'Com-CGT se voit convoqué par la PJ le 18 mars prochain.

<https://libertedexpression.jesigne.org>



Sonnette d'alarme !

La police des Yvelines, déjà en sous effectif, est surchargée par la sécurité d'Emmanuel Macron qui se rend tous les week ends au pavillon de chasse La Lanterne, mis à disposition de la présidence de la République depuis 2007. Un syndicat policier tire la sonnette d'alarme. «C'est normal que la police assure la sécurité du président. Sauf que nous [...] on demande [...] des effectifs dédiés spécifiquement à cette mission.»



Privé de manifestation par la police, un Gilet jaune porte plainte au Parquet de Paris

Un Gilet jaune a été placé en garde à vue avant l'acte 11 du 26 janvier. Celle-ci n'a débouché sur aucune poursuite, selon ses avocats. Le manifestant a donc porté plainte pour «entrave à la liberté de manifester» et «privation de liberté illégale».

Quand la police intimide (partie 1)

Avant de commencer, ceci est le condensé d'une interview qui date d'il y a une semaine, portant sur des faits datant de quelques mois.

Gabriel a 33 ans, il est analyste programmeur, guitariste et vis dans la région de Périgueux. Gilet jaune avant l'heure, cela fait bien trop longtemps pour lui que la France n'est plus un état de droit, et qu'il y a beaucoup de choses à changer. Bien qu'il n'est pas présent le plus souvent sur le terrain, il est très actif sur les réseaux sociaux.

Il partage énormément d'articles sur Facebook, tout en prenant le soin d'apporter un petit commentaire, une petite valeur ajoutée pour éviter de transmettre "bêtement" les informations et permettre à ses contacts de réfléchir. Il avoue qu'aller sur le terrain aurait été plus simple si la première ville n'était pas à 20km et si prendre la voiture n'était pas aussi coûteux.

Mais ce n'est pas pour autant qu'il ne manifeste pas. C'est d'ailleurs à Bordeaux, lors d'une manifestation que Gabriel va avoir une expérience assez désagréable avec la police.

Une manifestation qui commence mal

Gabriel sort de sa voiture, il est garé à l'extérieur de Bordeaux.

Il a avec lui un sac, avec à l'intérieur un casque de vélo, un masque de chantier et des lunettes de piscine pour se protéger des lacrymogènes, des gants en cuir non coquées, et une perche à selfie artisanale faite d'un pas de vis et d'un tuteur de plante.

Sur le chemin, il croise deux personnes avec qui il va commencer à faire la route pour se rendre à la manifestation place de la Bourse.

En marchant sur les quais, il se font arrêter par un groupe d'une dizaines de policier qui commencent à contrô-

ler leurs affaires. Après avoir ouvert les sacs, les policiers ont pris l'intégralité de l'équipement des trois compères, laissant tout de même Gabriel dans une certaine stupeur.

Après avoir essayé, en vain, de récupérer la perche à selfie artisanale, qui rappelons le n'était fait que d'un tuteur de jardin et d'un pas de vis, mais qui était quand même considéré comme une "arme par destination", Gabriel a pu rejoindre la manifestation, sans équipement de protection, avec du matériel ne moins pour filmer et sans papier notifiant la saisie des objets.

La manifestation se déroule sans encombre, mais Gabriel restera tout de même étonné vers la fin de la manifestation, en début de soirée, voire gambader des individus possédant des objets faisant facilement office d'arme par destination, sans être inquiété une seule fois par n'importe quelle force de l'ordre.

Le début d'un marathon

Le samedi soir, Gabriel a tenté de récupérer ses objets. En arrachant après avoir insisté auprès d'un policier

les informations qu'il lui fallait, il savait maintenant qu'il ne pourrait pas récupérer ses affaires le soir même, mais seulement après le lundi suivant. Alors, après être rentré chez lui, Gabriel rappela le commissariat de Bordeaux vers la fin de la semaine. On lui indiqua qu'il existe un service dédié aux "Objets Trouvés pendant les manifestations des Gilets Jaunes".

Il retenta sa chance une deuxième fois, en essayant de joindre directement ce service. Cet appel ne fut cependant pas autant chaleureux que le premier. On confirme bien à Gabriel la présence de ses effets dans ce service, mais on le prévient que s'il persévere à venir récupérer ses objets, le procureur instruira une action en justice contre lui. Plutôt choqué, Gabriel demanda sous quel motif, et avec une certaine surprise, aucun motif n'a été invoqué.

"Présumé coupable de quelque chose", voilà le premier sentiment qui traverse Gabriel suite à cet entretien étonnant.

(Suite de l'entretien dans l'édition numéro 7)



FRANCK LEPAGE «Cure de désintoxication contre la langue de bois»

S'il y a bien une personne qui œuvre justement à éveiller les gens intellectuellement et les éduquer à l'esprit critique, c'est bien Franck Lepage

Après la loi anti-casseur et le projet Blanquer de faire taire les enseignants avec l'école de la confiance, va-t-on «vers une loi contre les opinions critiques ou dissidentes sur internet» pour l'ensemble des citoyens, «puis une loi anti provocation intellectuelle ... puis une loi anti-opposition politique ... » s'interroge Franck Lepage.

Qui est-il ?

Il est décrit comme un artiste atypique, à la fois homme de spectacle et penseur ayant travaillé pour les institutions chargées de la culture et de la jeunesse. Aujourd'hui, il milite pour l'éducation populaire.

Ses spectacles, qu'il appelle «intercultures» ou «conférences gesticulées» ne cessent de bousculer et de décapiter les idées reçues. Ils sont un mix de conférences et de one man show, mélangeant son humour, ses connaissances et ses réflexions.

Comment définit il la langue de bois?

Selon Franck Lepage, aujourd'hui la prophétie de George Orwell se trouve réalisée: on nous a supprimé tous les mots du vocabulaire qui nous permettaient de penser négativement le capitalisme.

Quand on ne peut plus nommer quelqu'un 'exploité' mais qu'on est obligé de l'appeler 'défavorisé', la personne n'est plus la victime d'un exploitant, juste quelqu'un qui n'a pas eu de chance.

Si nous n'avons que de la pensée positive, nous ne sommes plus en démocratie. Nous n'avons pas encore inventé les moyens de nous défendre contre le langage positif.

Quelques exemples :

- Quand on parle de «démarche qualité»: des gens se suident aujourd'hui dans un certain nombre d'entreprises, nous devrions plutôt parler de «démarche de productivité».
- D'autres formules comme «l'harmo-nisation des diplômes», «l'autonomie des universités», «l'excellence»... Ou encore «plan de sauvegarde de l'emploi» qui n'est rien d'autre que du licenciement collectif. Tous ces jolis mots sont pour lui des horreurs op-pressives.

Quels sont les dangers de cette langue de bois ?

Pour lui, le danger réside dans la façon dont le langage transforme notre façon de ne plus pouvoir se représenter nos métiers.

Prenons l'exemple du métier d'infirmière: aujourd'hui on en parle en termes de traçabilité, transversalité, protocoles, process ... L'infirmière n'a plus de métier.

Le métier devient des compétences, c'est à dire le contraire du métier.

Dans un métier, on évalue des savoirs-faire, avec des compétences, on évalue un savoir-être. Le savoir-être sert à se faire évaluer sur son comportement, il sert à obéir à une autorité.

Que faire pour lutter contre cette langue de bois?

Franck Lepage propose et anime des ateliers pour inventer la façon de se défendre contre ce vocabulaire. Il les appelle des ateliers de désintoxication de la langue de bois».

Voici un exemple de langue de bois:

En prenant des mots qui ne veulent strictement rien dire mais qui ont l'air

de dire quelque chose, vous les mé-langez dans n'importe quel sens. Avec une simple structure de phrase, vous faites croire que vous dites quelque chose. En réalité, vous ne dites stric-tement rien.

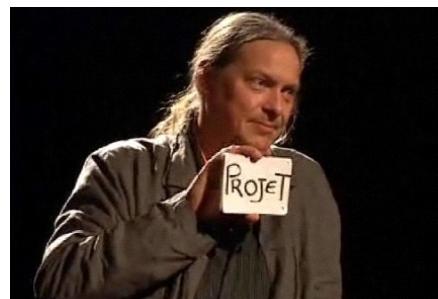
Pour conclure

Franck Lepage nous fait prendre de la distance avec la langue bien pensante et manipulatrice, les mots utilisés par les technocrates qui nous gouvernent sont loin d'être anodins.

À l'image de la nouvelle terminolo-gie qui découle de la réforme Blanquer où le proviseur redevient un CHEF d'établissement et le recteur l'AUTO-RITÉ académique. Lorsqu'un recteur vient dire à des enseignants qu'ils sont des SERVITEURS. Ou quand « l'école de la confiance » devient surtout très inquiétante pour l'avenir de nos en-fants.

Le choix des mots en dit long sur la tyrannie de la verticalité et la volonté de déconstruire, détricoter les services publics les uns après les autres.

Alors, pour s'affranchir de cette langue de bois que les politiques main-tiennent si bien, quoi de mieux qu'une bonne petite cure de désintoxication !



Pour en savoir plus, la vidéo «Franck Lepage, la langue de bois décryptée avec humour» est à voir sans modé-ration.

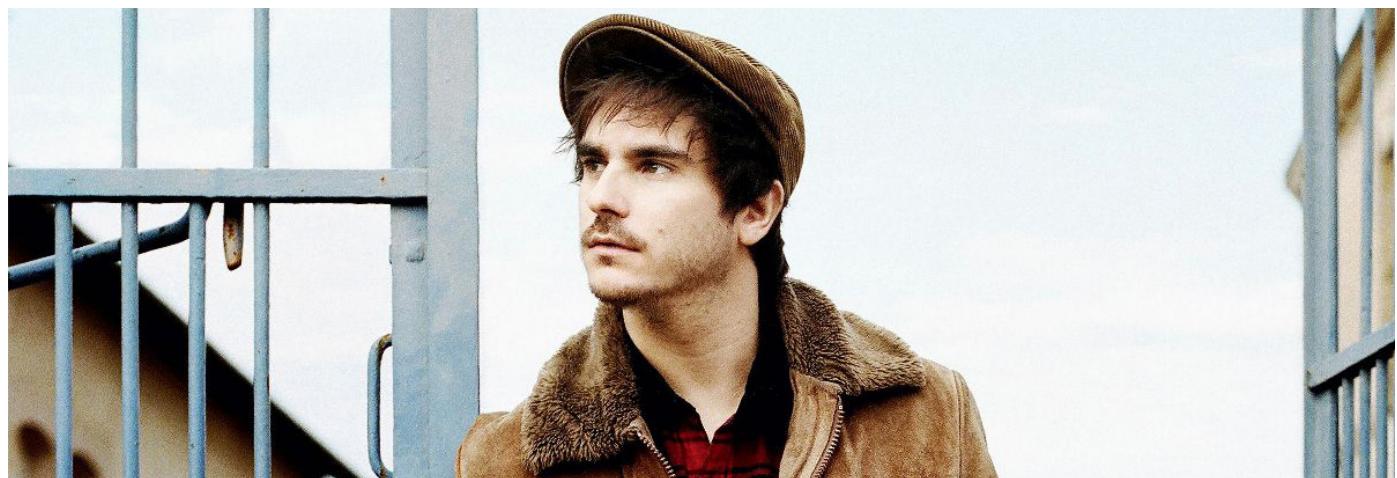
Cette semaine, Rochelle souhaite partager les paroles de la chanson de Gauvin Sers : "Les Oubliés"

Les oubliés - Paroles de Gauvin Sers

Devant le portail vert de son école primaire
On l'reconnait tout d'suite
Toujours la même dégaine avec son pull en laine
On sait qu'il est instit
Il pleure la fermeture à la rentrée future
De ses deux dernières classes
Il paraît qu'le motif c'est le manque d'effectif
Mais on sait bien c'qui s'passe
On est les oubliés
La campagne, les paumés
Les trop loin de Paris
Le cadet d'leurs soucis
À vouloir regrouper les cantons d'à côté en 30 élèves par salle
Cette même philosophie qui transforme le pays en un centre commercial
Ça leur a pas suffit qu'on ait plus d'épicerie
Que les médecins se fassent la malle
Y'a plus personne en ville,
y'a que les banques qui brillent dans la rue principale

On est les oubliés
La campagne, les paumés
Les trop loin de Paris
Le cadet d'leurs soucis
Qu'il est triste le patelin avec tous ces ronds-points
Qui font tourner les têtes
Qu'il est triste le préau sans les cris des marmots
Les ballons dans les fenêtres
Même la p'tite boulangère se demande c'qu'elle va faire
De ses bon-becs qui collent
Même la voisine d'en face elle a peur, ça l'angoisse
Ce silence dans l'école
On est les oubliés
La campagne, les paumés
Les trop loin de Paris
Le cadet d'leurs soucis
Quand dans les plus hautes sphères couloirs du ministère
Les élèves sont des chiffres
Y'a des gens sur l'terrain de la craie plein les mains
Qu'on prend pour des sous-fifres
Ceux qui ferment les écoles les crava-

tés du col
Sont bien souvent de ceux
Ceux qui n'verront jamais ni de loin ni de près
Un enfant dans les yeux
On est les oubliés
La campagne les paumés
Les trop loin de Paris
Le cadet de leur soucis
On est troisième couteau
Dernière part du gâteau
La campagne, les paumés
On est les oubliés
Devant le portail vert de son école primaire
Y'a l'instit du village
Toute sa vie, des gamins
Leur construire un lendemain
Il doit tourner la page
On est les oubliés





PAUSE CAFÉ

Un sudoku classique contient neuf lignes et neuf colonnes, donc 81 cases au total. Le but du jeu est de remplir ces cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne, et une seule fois par carré de neuf cases.

Pour nous écrire

Cette section est là votre ! Vous souhaitez partager un poème, un texte ou un chant, lancer un appel, une lettre d'amour ou exprimer à voix haute votre pensée ? N'attendez plus !

Contactez nous sur la page Facebook de la Gazette (@GazetteLeMoutonLibere), ou via l'adresse mail suivante :
presse@aurismedia.fr !

Une envie de coloriage ?
 N'hésitez pas à imprimer la gazette et à utiliser vos plus beaux crayons !

4	2	6	9	5	1	3	7	8
8	3	1	6	7	2	5	4	9
9	5	7	4	3	8	2	6	1
2	7	4	5	1	3	9	8	6
3	8	9	2	4	6	1	5	7
6	1	5	7	8	9	4	3	2
1	9	8	3	6	4	7	2	5
7	4	2	8	9	5	6	1	3
5	6	3	1	2	7	8	9	4

Solution

Sudoku

			2					
4			8			5		
	8				6			
						9	4	3
			4				9	8
			5	7	4	3	8	
	3				6			9
4			6			5	1	

Grille n°217 - Niveau: moyen

